



## **Bourse du Travail d'Aubervilliers : Première victoire, le tribunal judiciaire déboute la Mairie !**

*Par ailleurs le Préfet qui a répondu favorablement à la demande de l'intersyndicale en organisant une médiation le 5 septembre, adresse ainsi un signal clair à la mairie en rappelant notre légitimité. Nous exigeons de la Maire d'Aubervilliers le respect des libertés publiques, démocratiques et syndicales !*

La Bourse du travail d'Aubervilliers est un outil au service de la défense des droits et des intérêts des travailleur·ses, présentes sur la ville depuis plus d'un siècle. C'est la maison de tou·tes les albertivillarien·nes, qui permet également d'organiser des initiatives d'éducation populaire, d'impulser des actions de solidarité, de favoriser l'implantation du syndicalisme et la construction des mobilisations sociales.

La Maire d'Aubervilliers souhaite effacer cet outil pour des raisons purement idéologiques. Défendre et promouvoir les droits, singulièrement des classes populaires, c'est semble-t-il une hérésie pour cette direction politique.

**Mais le tribunal judiciaire de Bobigny, saisi en référé par la Maire d'Aubervilliers, a mis une première halte à ce projet liberticide. Une décision rendu le 20 août 2024 rappelle à Madame Franclet que la Bourse revêt une utilité publique, et renvoie la procédure au tribunal administratif.**

C'est une nouvelle victoire qui consacre les arguments de l'intersyndicale : nous sommes pleinement légitimes, nos actions sont d'intérêt général, la Bourse d'Aubervilliers doit continuer à vivre !

Pour les libertés publiques démocratiques et syndicales, la mairie doit à présent cesser de dépenser l'argent du contribuable en procédures aussi dispendieuses que vaines ! Nous ne lâcherons pas !!

**L'intersyndicale avait par ailleurs saisi le Préfet de la Seine-Saint-Denis, qui a accédé à notre demande et organisé une réunion de médiation le 5 septembre avec la mairie d'Aubervilliers, le Conseil Départemental et Plaine Commune.** Nous nous présenterons à cette réunion, dont la convocation même conforte notre lutte, dans un esprit constructif. Ouvert·es au dialogue mais fermé·es à toute remise en cause de nos droits !

**Bobigny, le 3 Septembre 2024**